
	<p>Association des Consultants en Aménagement et Développement des territoires</p>		<p>www.acad.asso.fr asso.acad@gmail.com 15 rue Georges Huchon 94 300 Vincennes</p>
---	--	--	--

FICHE MÉTIERS | EXPERTS THÉMATIQUES TOURISME et LOISIRS

DEFINITION

L'expert Tourisme & Loisirs accompagne et assiste les acteurs de l'urbain dans la compréhension des dynamiques territoriales de toutes les activités en lien avec le temps libre. Il étudie les caractéristiques de l'offre et de la demande en lien avec l'évolution des modes de vie et apporte des conseils en stratégie de développement sur ces activités liées au tourisme, aux loisirs (sport, culture) et au patrimoine. Il réalise des expertises et des analyses opérationnelles sur les projets afférents à ces thématiques. Il est aussi susceptible d'accompagner les opérateurs dans leurs projets pour qu'ils puissent prendre parti dans l'animation et le développement des territoires.

« Accompagner et assister les acteurs de l'urbain dans la compréhension des dynamiques territoriales de toutes les activités en lien avec le temps libre »

TYPE DE MISSION

- Stratégies et schémas de développement des activités de tourisme et de loisirs : diagnostic des territoires, élaboration d'une stratégie, définition de fiches actions et des conditions de mise en oeuvre (dont services, mise en réseau, tarification, organisation spatiale et desserte en transports et modes doux, stationnements, etc.).
- Études d'attractivité et de marketing touristique : analyse des forces et faiblesses des territoires, benchmarking, proposition d'actions.
- Conseils et accompagnement des ménages pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements et des bâtiments, en habitat individuel et collectif : Visites des logements, relevés, évaluations énergétiques, priorisation des travaux à réaliser, mobilisation des aides pour le compte des propriétaires.
- Expertises et études de marché, de positionnement, d'opportunité, de définition et de faisabilité de projets à vocation de tourisme, loisirs, patrimoine et culture (hébergement, équipement de loisirs, sites de visite, tiers-lieux, etc.) pour les acteurs public ou les opérateurs privés.
- AMO pour le développement et la réalisation de projets - hébergement (hôtels, résidences de tourisme, hôtellerie de plein air, villages de vacances, hébergements hybrides et insolites, résidences services seniors), mise en tourisme du patrimoine historique et architectural (patrimoine bâti et immatériel, lieux de visite), développement de pôles de loisirs et de sports de nature (bases de loisirs, domaines nordiques, plans d'eau, équipements aquatiques, etc.), équipements ludiques et récréatifs, etc. - : programmation, recherche d'opérateurs, suivi de l'adéquation entre programme et projet.

FORMATION

- Filières universitaires en économie et droit du tourisme, en aménagement et urbanisme
- Filières spécialisées des écoles de commerce